

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : ENSCI - Les Ateliers

Le chef d'établissement, Mme. **Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Jean VAN DER KRABBEN**

- était inscrite dans l'établissement pour l'année scolaire 2022/2023
en (1) : **Diplôme de Création Industrielle (Grade Master / Niveau I)**
 - passe en année supérieure de (1) : pour l'année scolaire 2023/2024
dans l'établissement : **poursuite de son Master intégré en Création Industrielle.**
- (1) : préciser le diplôme et le niveau.

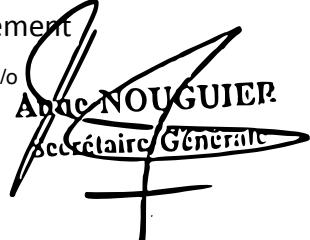
Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement priviliege le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

Avis de la coordination de phase:

Jean est un élève entré à 17 ans dans l'école. Sa capacité de travail et son engagement dans ses études lui ont permis de s'épanouir. Élève élu, au service du collectif et apprécié par les équipes, Jean effectue au premier semestre un stage à l'étranger avant d'entrer en phase diplôme en mars prochain.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

P/o
Anne NOUGUIER
Secrétaire Générale



Date : 07 / 09 / 2023